

Peltre INFORMATIONS



PELTRE INFOS - N° 49 - octobre 2021

PELTRE

On y est presque !

La fin de la pandémie semble enfin possible. Certes, il est trop tôt pour crier victoire, mais les données épidémiologiques enregistrées au mois de septembre et d'octobre n'ont jamais été aussi encourageantes. La vie a pu ainsi reprendre progressivement un cours plus normal. Les terrasses de cafés et les restaurants ont retrouvé leur animation. La rentrée scolaire s'est effectuée de façon satisfaisante et un nouveau protocole sanitaire a été mis en œuvre avant les vacances de Toussaint. Les activités associatives, sportives et culturelles ont également connu un regain d'intérêt. Vous en retrouverez de nombreux exemples dans ce bulletin. Personne ne pourra pour autant oublier les moments tragiques de ces deux dernières années. La Covid a meurtri nombre de familles et a changé la face du monde dans de nombreux secteurs.

contacts
Tél. 03 87 74 22 27
E-mail : secretariat@mairie-peltre.fr
Site internet : <http://www.mairie-peltre.fr>



Toutes les conséquences de ce fléau ne sont toutefois pas négatives : le développement du télétravail, le renforcement des mesures d'hygiène dans de nombreux domaines, la prise de conscience de l'urgence environnementale, l'attention portée à des métiers jusqu'ici dévalorisés, sont des enseignements pour l'avenir. Mais le retour à une vie (presque) normale s'accompagne aussi du déconfinement de certains comportements qui deviennent déraisonnables et souvent totalement inciviques, sous prétexte que le confinement et le couvre-feu ont bridé notre liberté. Ces attitudes et comportements, liés à l'oubli trop rapide des bonnes habitudes prises pendant la pandémie, sont inacceptables. Inacceptables car du fait d'une petite minorité, ils entraînent des risques pour la santé des plus fragiles d'entre nous et des nuisances qui perturbent la tranquillité du plus grand nombre. Cette période ne doit pas nous faire oublier que rien n'est encore acquis. Essayons d'être responsables de nos comportements afin d'éviter un nouveau confinement lié à l'apparition de nouveaux variants, juste avant les fêtes d'année et d'entraver la reprise économique annoncée. Ce serait dramatique ! Notre liberté a des limites : celles de pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Elle n'est donc pas absolue. C'est parce que tout le monde a un droit égal à la liberté que notre liberté est limitée par celle des autres et la leur par la nôtre. Un nouveau départ, post covid, est désormais sur les rails. A nous, maintenant, tous ensemble, de le saisir pour retrouver nos chères libertés.

EDIT

Walter Kurtzmann
Votre maire



VILLES & VILLAGES
où il fait bon vivre

Championnat de France des AS Pony

2

CADRE DE VIE

La Commune compte une petite **championne de France** en équitation CSO (Concours de Saut d'Obstacles) à Peltre.

En effet, Cléa BEIRENS a été qualifiée, avec sa ponette Aruba du Poncet, pour participer aux championnats de France des As Pony CSO qui se déroulaient au Mans du 8 au 11 juillet, dans la catégorie As Pony 1 (120 cm)

Au terme des 2 manches et de la finale, elles ont tenu la pression et terminent 1ère sur 100 partants venus de toute la France, seul triple sans faute du Championnat. Cléa est donc revenue fièrement à Peltre avec la médaille d'or.

Elle a commencé l'équitation à L'Étrier de Moselle dès ses 3 ans, où elle y a passé plusieurs années très formatrices, et où elle a rencontré sa ponette de cœur, Aruba. Elle a concouru cette dernière saison pour l'écurie Jumping Equiplus

de Glatigny, coaché par Jean Philippe Chiarotto, qui l'a mené à cette belle victoire.

La nouvelle championne envisage pour les prochains Championnats 2022 la plus grosse épreuve poney (130). **Félicitations !**



Navettes N°92 - 93

Une nouvelle offre de transport pour la Commune et le Val Saint Pierre

Le réseau de transports en commun de l'Eurométropole de Metz a intégré deux nouvelles navettes N92 et N93 en remplacement de la N91 à compter du 30 août 2021. Elles desservent les quatre communes du Val Saint-Pierre et permettent une meilleure desserte pour assurer la correspondance avec le Mettis B à l'hôpital de Mercy.

Une augmentation du niveau de l'offre toute l'année, passant de 29 à 39 rotations du lundi au vendredi, de 29 à 36 le samedi et de 16 à 18 le dimanche. Toutes les correspondances sont maintenant assurées avec les TER pour chaque arrivée / départ.

Deux nouveaux arrêts ont été créés :

la ZAC de Peltre et le Complexe sportif du Val Saint Pierre à Jury. Une nouvelle offre de transport à la demande (TAD 309) dessert désormais la communauté Emmaüs au départ de l'arrêt du bus de Mercy. C'est une première avancée qui vient récompenser un effort commencé il y a plusieurs années par les 4 municipalités. En espérant continuer à mobiliser les énergies pour toujours améliorer notre service et par conséquent répondre au mieux aux attentes des citoyens de plus en plus grandissantes en matière d'utilisation des offres de transport en commun.

L'épicerie vrac d'Emy



Vous avez pu découvrir l'épicerie ambulante « Prends en de la graine » d'Emeline Mallinger depuis le 21 août à Peltre.

Originnaire du village, elle a décidé de monter son entreprise itinérante.

Consommatrice de produits bio et locaux, elle s'inscrit dans une démarche de réduction de déchets depuis de nombreuses années. Passionnée, formée aux soins énergétiques et esthétiques, elle saura vous conseiller

et vous accompagner.

Sa camionnette « Ginette » a été aménagée sur mesure, afin de pouvoir vous y accueillir chaleureusement et vous proposer un maximum de références.

Vous y trouverez des farines, lentilles, riz, noisettes, produits d'hygiène, d'entretien et de cosmétique, des bonbons et gâteaux et des produits vegan et sans gluten.

Vous pouvez retrouver l'épicerie ambulante « Prends en de la graine » tous les samedis à Peltre de 14h à 16h au lavoir.

Site : www.prends-en-de-la-graine.
Tél. : 06 72 40 36 28

Boulangerie : le vainqueur du concours de la meilleure baguette de Moselle à Peltre...



La Fédération des boulangers-pâtisseries de Moselle a organisé son concours annuel le 13 octobre à Metz. Les épreuves ont rassemblé 65 concurrents venus de tout le département.

Trois prix ont été décernés lors de ce concours départemental :

• Meilleure baguette de tradition française :

1er : boulangerie

Julie et Laurent Pruvost, à Peltre,

2ème : boulangerie Poulard, à Metz

3ème : boulangerie Hubert, à Élange.

• Meilleur croissant au beurre :

1er : boulangerie Hubert, à Élange ;

2ème : boulangerie Poulard, à Metz ;

3ème : sarl Nordine, à Tervile,
et L'Atelier des Co'Pains, à Verny.

• Meilleure galette aux amandes :

1er : Salon bleu, à Metz ;

2ème : boulangerie artisanale,
à Hombourg-Haut ;

3ème : boulangerie Hubert, à Élange.

Julie et Laurent Pruvost sont installés à La Closerie du Potier, au centre du village, depuis janvier 2015 et habitent à Peltre depuis 2018. Pâtissier de formation puis boulanger, Laurent exerce au fournil depuis 18 ans.

Après avoir obtenu deux fois la deuxième place en 2015 et 2017, il décroche enfin la première place décernée par un jury composé de professionnels reconnus, dont un meilleur ouvrier de France et parmi 25 participants. Il se trouve ainsi qualifié pour la finale régionale qui aura lieu à Strasbourg du 27 février au 2 mars 2022, à l'occasion du 1ier Salon professionnel des métiers de la Gastronomie, de l'Hôtellerie et de la Restauration du Grand Est.

Félicitations pour cette belle récompense !

Journées "Nettoyons la nature" des 17 et 18 septembre

17 septembre - Jour des enfants

La brume matinale n'est pas encore levée. Mais 97 courageux petits citoyens sont déjà à pied d'œuvre devant la mairie. 76 enfants de l'école Notre Dame et 21 enfants de l'école publique, élèves de Mme Baudoin.



Les membres du conseil municipal, les parents accompagnateurs et les enseignants vont les aider à s'équiper d'une chasuble, de sacs poubelles et d'une bonne paire de gants.

Ça y est, toute cette petite troupe est prête à partir pour ramasser les déchets dans les rues du village et les chemins environnants.

Après deux bonnes heures de marche et de ramassage nos petits citoyens, heureux d'avoir passé une matinée au grand air avec leurs camarades, sont de retour à leur point de départ. Une sympathique collation leur a été servie.

Un grand merci aux enfants, aux parents accompagnateurs et aux enseignants pour cette journée citoyenne qui permet aux enfants d'aborder de façon concrète le respect de leur environnement.

18 septembre - Jour des adultes

Le clocher de l'église vient tout juste de sonner ses 9 coups et déjà une bonne trentaine de bénévoles est regroupée devant la mairie. La journée s'annonce ensoleillée et la bonne humeur règne en maître. Toute cette joyeuse escouade s'équipe du matériel nécessaire et se répartit en plusieurs groupes pour sillonner les espaces naturels et urbains de la commune.

Après une matinée de « dur labeur » tout le monde est de retour à la mairie chargé de sacs poubelles qui sont déposés dans la benne pour la déchèterie.

Pour leur permettre de reprendre des forces et les remercier, la municipalité leur a servi un solide en-cas arrosé d'un verre de l'amitié. Un grand merci aux bénévoles qui ont animé cette journée et au Centre Leclerc qui a fourni gratuitement tout l'équipement. Ce type de journée est l'occasion pour chacun d'agir localement en faveur de l'environnement.



IFSI

Fin août la nouvelle promotion de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) a intégré le couvent de Peltre. 150 étudiants se sont appropriés ce lieu historique et participent désormais au dynamisme de l'économie villageoise. La proximité du CHR Metz-Thionville a été déterminante dans le choix de ce lieu qui a nécessité 150 000 euros

d'investissement à la charge du CHR.



Urbanisme
Aménagement
du territoire



LE SCHÉMA DE
COHÉRENCE
TERRITORIALE DE
L'AGGLOMÉRATION
MESSINE A FAIT PEAU
NEUVE !

De quoi s'agit-il ?

Le SCoTAM est un document d'urbanisme qui détermine les grands principes d'aménagement du territoire en matière d'habitat, d'économie ou encore de mobilité et de paysages. Déployé sur un vaste territoire, il concerne directement 224 communes, dont la nôtre. Il a récemment été révisé, de manière à proposer un projet de développement durable et concerté au plus près des besoins et attentes actuelles des habitants. Il est entré en vigueur depuis le 9 août 2021, après plusieurs mois de réflexion et de concertation.

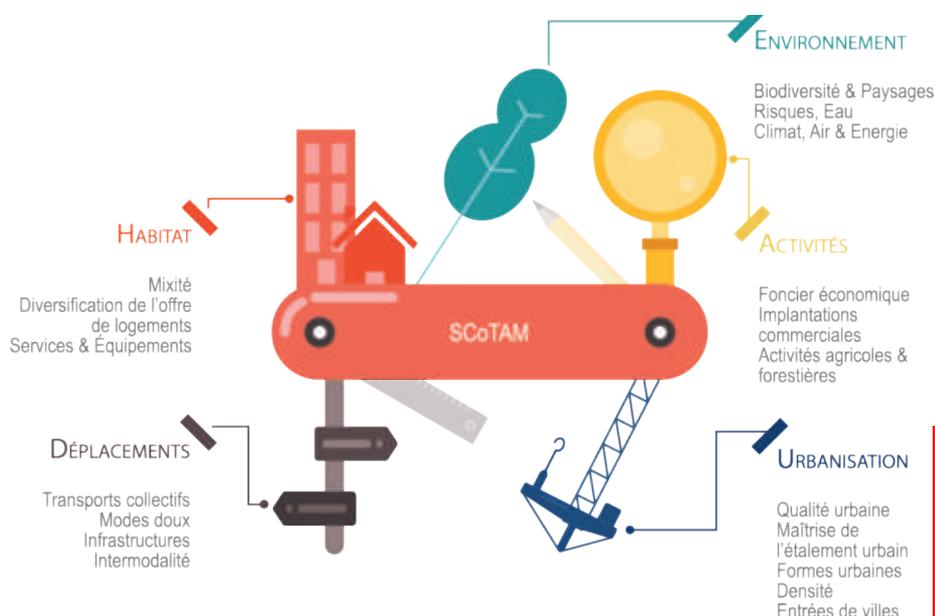
A quoi cela sert-il ?

Comme son nom l'indique, ce document a pour objectif de rendre cohérentes les politiques publiques en cours et à venir. En deux mots, de parvenir à un développement harmonieux et équilibré du territoire. Il aide notamment les communes et intercommunalités à décliner les grandes lois européennes et nationales, dans les domaines qui touchent à notre quotidien : habiter, se déplacer, travailler, consommer, se divertir, préserver les espaces agricoles et la biodiversité, profiter de paysages variés, etc. Son champ d'action est large, et contribue directement

à la qualité de notre cadre de vie, actuel et futur. Stratégique et transversal, il œuvre pour permettre à un territoire, ses habitants, ses entreprises, ses écosystèmes de vivre en équilibre et en bonne santé.

Où le trouver ?

Vous souhaitez davantage d'informations concernant le SCoTAM et ses déclinaisons dans notre commune ? Venez consulter le document en mairie, rendez-vous sur www.scotam.fr ou contactez le Syndicat mixte par téléphone au 03 57 88 34 44 ou par mail : contact@scotam.fr



Travaux rue de Gargan |

Début octobre ont commencé les travaux d'aménagement et de réfection des voiries de la rue de Gargan de l'entrée de la commune côté Étrier de Moselle jusqu'à la rue de Peumont.

La 1ère phase réalisée par la société ELRES Réseaux (28 158€ à charge de la commune) a permis le remplacement d'un câble d'éclairage public enfoui directement en pleine terre, il y a plus de 40 ans par un nouveau câble placé sous fourreau.

La seconde phase exécutée par la société COLAS comprend les travaux de voirie (chaussées, trottoirs, bordures, aménagement de sécurité), la sécurisation des traversées piétonnes, la signalisation horizontale et verticale, la création de chaussée à voie centrale banalisée comprenant des voies cyclables ou chaussidou.



Un aménagement paysager de l'entrée de la commune sera également réalisé par la société TERRA PAYSAGES.

Le coût de l'opération est estimé à :

- 210 000,00 € TTC pour l'aménagement de voirie et trottoirs ;
- 30 000,00 € TTC pour la sécurisation des traversées piétonnes (à charge de la commune) ;
- 20 000,00 € TTC pour l'aménagement paysager de l'entrée de la commune (à charge de la commune) ;
- 7 000,00 € TTC pour la signalisation horizontale et verticale (dont 2 000 € à charge de la commune).
Soit une ventilation des coûts entre la Commune et l'Eurométropole de Metz, de :
- 215 000,00 € TTC pour la Métropole ;

- 52 000,00 € TTC pour la Commune.

Les travaux devraient durer 10 semaines.

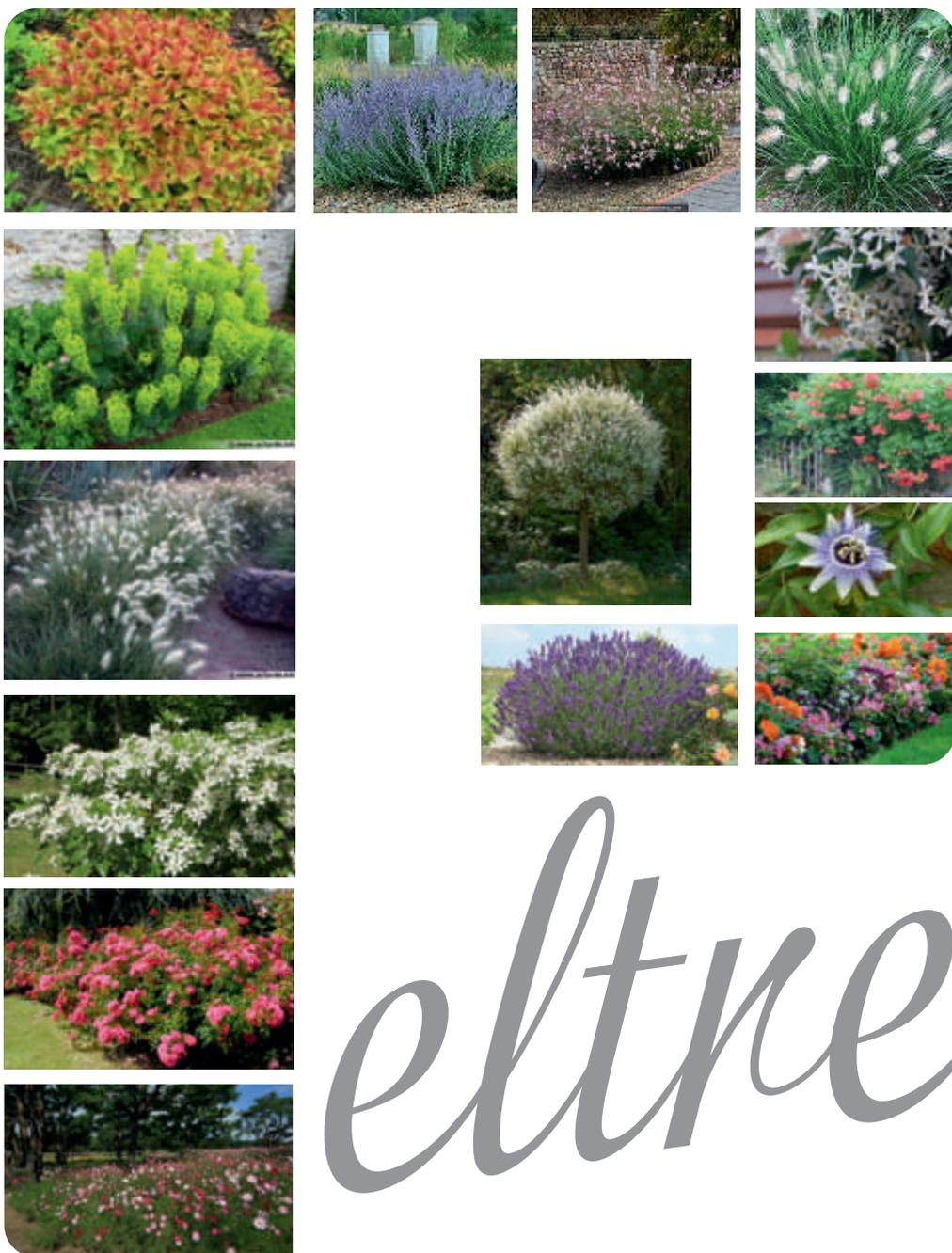
La maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre des travaux sont assurées par la Direction de la Mobilité et des Espaces Publics de l'Eurométropole dans le cadre de la compétence « voirie » qu'elle gère pour le compte des communes depuis le 1er janvier 2018.

Quatre autres tranches de travaux devraient suivre en fonction du planning et des budgets de l'Eurométropole :

- Rue de Peumont - rue de la Horgne avec la création d'un chaussidou ;
- Rue de la Horgne - rue Saint André
- Rue Saint André - rue des Vignes, y compris l'enfouissement des réseaux ;
- Rue des Vignes - Mairie, y compris l'enfouissement des réseaux.



Peltre
AMÉNAGEMENT
PAYSAGER



peltre...

Nouveau Columbarium

Le nouveau columbarium est en place au cimetière de Peltre. Il a été réalisé par la société Cimtéa qui est un spécialiste dans ce domaine. Il est construit en granit rose en provenance de la carrière de Perros-Guirec dans les Côtes d'Armor. C'est un granit qui affleure sur « la côte de granit rose » en Bretagne où il constitue de très beaux paysages. Le choix de cette pierre permet d'être en harmonie avec les installations en place.

Ce columbarium est composé de 24 cases qui peuvent accueillir chacune

3 urnes funéraires d'un diamètre de 20 cm et d'une hauteur de 30 cm maximum, ce qui correspond aux standards des fabricants en urnes cinéraires.

Le budget pour la construction de ce nouveau columbarium est de 14 436 € ttc. Pour obtenir une case au columbarium, il faut remplir un formulaire disponible sur le site de la mairie. Le tarif est fixé périodiquement

par délibération du Conseil Municipal. Il est actuellement de 1 500 € pour 30 ans.



Rénovation énergétique de la toiture du Centre Socio-Educatif

76 % de la consommation énergétique des communes est liée aux bâtiments.

30 % de la consommation des bâtiments communaux provient des écoles qui sont le type de bâtiment le plus consommateur devant les équipements sportifs et les bâtiments socioculturel.

Fort de ce constat, les élus ont décidé de rénover à la fin du mois d'août, la toiture terrasse du Centre Socio-Educatif.

Opter pour une rénovation durable relève certes de travaux d'efficacité énergétique mais le projet doit aussi impliquer les usagers et les sensibiliser aux bons gestes des économies d'énergie.

Dans le bâtiment de l'accueil périscolaire rénové, les enfants apprennent à apprécier les bénéfices de l'opération et peuvent devenir les ambassadeurs d'une construction durable, dans un premier temps, auprès de leurs parents et plus tard, dans leur propre foyer.

L'opération réalisée par la société SMAC (57 – Marly) a consisté en la réfection de l'étanchéité de la toiture qui sera ensuite végétalisée et au remplacement de l'isolation thermique avec un isolant polyuréthane de 100mm d'épaisseur et de résistance thermique $R = 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (contre $R = 1,2 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ pour l'existant).

Les gains attendus en matière d'émission de gaz à effet de serre sont estimés à 22,26t de CO₂/an.

Le coût total des travaux s'élève à 120 547 € TTC dont 45 006 € de subvention attribuée par l'État au titre de #FranceRelance

Financé par



Un city-stade rue de Basse Bevoye



La création d'un espace multisports de qualité pour tous est une forte attente depuis de nombreuses années.

Le Conseil Municipal du 19 décembre 2019 avait acté sa création mais la crise de la COVID19 a freiné le montage du dossier.

En complément de la politique jeunesse déjà déployée dans la Commune, cet équipement permettra de disposer d'un espace de loisirs en libre accès pour tous et d'encourager l'activité sportive tout en créant un nouveau lieu d'échanges et de retrouvailles pour les riverains de tous âges.

Ce terrain multisports sera également le lieu d'animations ludiques et sportives, encadrées par des animateurs spécialisés du centre périscolaire Les Pel'tiots, pour le plus grand bonheur des enfants.

De plus, l'équipement pourra occasionnellement accueillir les entraînements hivernaux des équipes de jeunes de l'AS PELTRE. Le terrain sera implanté sur une plateforme de 12 x 24 m située derrière le club-house du TC PELTRE.

Le city-stade disposera des éléments suivants :

- 2 buts de handball/football,
- 2 panneaux de basket,
- 2 buts brésiliens (mini-foot) ;
- 2 bancs assis-debout.

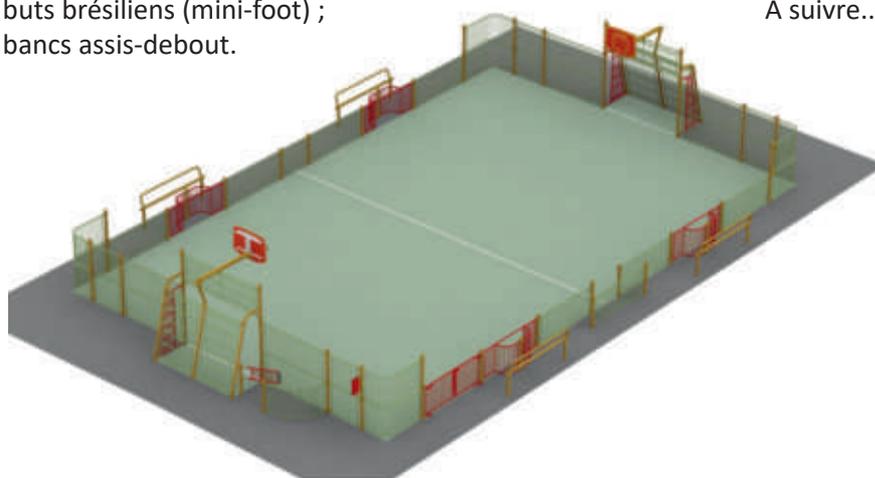
L'équipement de la plateforme sera complété par 2 bancs et une corbeille à papier.

Un dossier de demande de subvention a été déposé pour cet équipement dont le coût est estimé 78 482€ HT et l'État a répondu favorablement à hauteur de 23 544,60€HT.

La fin de la période estivale a été mise à profit pour lancer le dossier de consultation des entreprises.

Les offres reçues le 18 octobre seront examinées prochainement par la Commission d'Appel d'Offre.

A suivre...



Exemple d'équipement

Trois nouvelles aires de jeux vont sortir de terre

Conformément à leur engagement et après avoir pris l'avis de plusieurs personnes du village, les élus ont décidé de créer trois nouvelles aires de jeux.

Les 3 sites retenus sont :

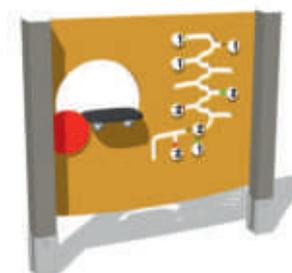
- Rue de Gargan,
- Rue des Longions (chemin piéton),
- Rue du Petit Canton.

Chaque aire de jeux comprend un jeu à ressort pour enfants de 1 à 6 ans (jeu inclusif pour les enfants

porteur d'un handicap), un module d'équilibre, un tableau d'activité ou panneau ludique, une corbeille à déchets et un banc.

Chaque jeu à ressort sera doté d'un sol souple d'épaisseur 40mm et d'une surface d'environ 8m².

La fourniture et l'installation des équipements pour un montant total de 21 144€HT ont été confiées à la société EPSL (67 – Lingolsheim) qui devrait réaliser les travaux avant la fin d'année.



Formation naturopathe



Le 26 juin dernier a eu lieu, dans le cadre paisible du couvent, la remise de diplômes de la 1ère promotion de l'école de praticien de santé naturopathe de Peltre. Cette formation était encadrée par M. Christophe MERCIER, directeur de l'École de Naturopathie Hygides Nature et peltrois d'adoption. Le diplôme de praticien de santé naturopathe permet à l'issue d'un cursus de 1 200 heures sur 3 ans minimum (4 ans chez Hygides Nature) d'exercer en tant que Naturopathe

et d'obtenir une assurance de responsabilité civile professionnelle. Le naturopathe est un professionnel qui éduque chaque personne pour qu'elle identifie, dans ses habitudes de vie, ce qui est positif ou néfaste à sa santé et pour qu'elle mette en place d'autres habitudes plus propices afin de maintenir un équilibre bénéfique et durable.

Félicitations aux nouveaux diplômés.



Congrès de yoga



Créé depuis plus de 40 ans, le Congrès International du Centre de Relations Culturelles Franco-Indien a rassemblé au couvent, du 25 au 30 Juillet 2021 et pour la 4ème année consécutive, conférenciers et professeurs de yoga venus partager avec le public leurs connaissances.

Sous la direction de Mira-Bai MAHESH GHATRADYAL, professeur de hatha-yoga, fille de Shri MAHESH GHATRADYAL et présidente du CRCFI, ce congrès a permis de mettre de côté les épreuves passées de la COVID19, d'aller de l'avant et de réunir des intervenants autour de conférences et de pratiques du yoga et de méditation.



Festival Hop Hop Hop

Le festival Hop Hop est passé par Peltre le 14 juillet. En raison d'une météo maussade les 2 spectacles ont eu lieu dans la salle des fêtes.

En première partie de soirée nous avons eu le plaisir de rencontrer « Calixte de Nigremont » qui a co animé le spectacle humoristique de « Chiringuito o paradise ». Quelques spectateurs ont pu apprécier particulièrement les cocktails endiablés de cette troupe.

En deuxième partie de soirée, le groupe « Gueules d'Aminche », nous a fait vibrer aux sons de ses instruments. Vincent Nouveau, chanteur du groupe et originaire de Peltre a su nous emporter pour un voyage qui explore le monde en musique et en mots.

L'écriture ciselée et sensible, portée par une musique et des arrangements magistraux, anime ce périple étonnant. Du fond des océans aux confins de l'espace, histoires de minuscules héros et de grands personnages.



Animation chauves-souris

12

VIE ET COHÉSION SOCIALE



Le 17 août dernier, une trentaine de personnes a assisté à la soirée organisée en partenariat avec l'Eurométropole de Metz et animée par Cézarine TRELCAT de la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères pour en découvrir plus sur ces animaux fascinants que sont les chauves-

souris et apporter de précieuses informations et solutions en vue d'une cohabitation harmonieuse avec les humains.

Après un exposé permettant de rappeler que toutes les chauves-souris européennes et leurs habitats sont protégées par la loi, de mieux

connaître les plus de 1 200 espèces présentes dans le monde dont 43 en Europe, 34 en France métropolitaine et 23 en Lorraine et de découvrir les indices de leur présence, le petit groupe muni d'un détecteur à ultrasons a parcouru les rues du village afin d'observer ce mammifère.



Raid Moselle Aventure

Plus de 250 participants ont participé, dimanche 3 octobre, à la 1^{ère} édition du Raid Moselle Nature à Metz.

Des étudiants et professionnels en uniforme se sont mesurés lors d'une épreuve de course d'orientation, de VTT, de kayak et d'escalade avec une spectaculaire descente en rappel sur les remparts de la Porte des Allemands et la traversée de la Seille sur un filet.

Au total, 54 équipes d'adultes dont 10 d'étudiants et 44 de professionnels en uniforme ainsi que 21 équipes de jeunes sapeurs-pompiers ont relevé ce défi permettant de confronter les équipes à des situations nouvelles mettant à l'épreuve la cohésion mais aussi les qualités physiques, techniques et mentales des participants ! Le Raid Moselle Nature est une mesure

#MoselleEspoir du Département de la Moselle.

Le Conseil Municipal s'est mobilisé pour organiser un ravitaillement très apprécié pour l'épreuve de VTT.



Départ de l'Abbé Pierre LE VAN DUNG



Départ de l'abbé Pierre LE VAN DUNG
Dimanche 15 août, les paroissiens de Peltre et des communautés de paroisses du Val Saint Pierre, Saint François d'Assise de Solgne, Saint Vincent de Paul étaient venus nombreux pour accompagner l'abbé Pierre Le Van Dung lors de la messe d'action de grâce pour son départ à l'église Notre Dame de l'Assomption de Peltre.

L'abbé Pierre Le Van Dung, 64 ans, est arrivé à Peltre le 1er septembre 2010, à la demande de Monseigneur Pierre RAFFIN. Pendant onze ans, il a officié dans les communes du Val Saint Pierre, et depuis 2018, après 25 ans de sacerdoce, il est devenu archiprêtre de l'archiprêtré de Peltre et, en outre, curé de la Communauté de paroisses Saint-Vincent-de-Paul.

A l'issue de la célébration M. Alain Croutz, président du Conseil de Fabrique de Peltre a pris la parole pour remercier l'abbé Le Van Dung.

Puis, Walter Kurtzmann a rendu hommage au nom de la Municipalité de Peltre mais également au nom des maires de Chesny, Jury et Mécleuves à l'abbé Le Van Dung qui a su « collaborer avec les communes, fédérer les habitants, croyants ou non. Un homme actif, toujours présent auprès de ses paroissiens avec simplicité et humilité, il était pour les communautés de paroisses, le guide de tous ceux qui partagent sa foi mais aussi des autres, faisant preuve de beaucoup de respect, d'ouverture aux autres, d'écoute, d'attention et de force".

Pour les fidèles, l'abbé Pierre restera : « Quelqu'un à l'écoute, qui savait parler aux enfants, une personne très simple, très ouverte qui ne jugeait pas".

L'abbé Le Van Dung a terminé en citant le concile Vatican II : "Les prêtres se doivent à tous les hommes : ils ont à leur faire partager la vérité de l'Évangile dont le Seigneur les fait bénéficier." Il s'est dit très touché par toutes ces marques de sympathie : " Je vous remercie de cette affection que vous me témoignez et je garderai un souvenir très fort de ces moments vécus ensemble. "

Les paroissiens se sont retrouvés ensuite dans le jardin du presbytère. pour un vin d'honneur.



Installation des prêtres "In solidum"

Dimanche 12 septembre 2021, c'est dans une église de Pournoy-La-Grasse, que Sébastien KLAM, vicaire général du diocèse de Metz, a installé l'équipe in solidum qui sera au service de l'archiprêtré de Peltre.

Cette équipe est composée de trois prêtres : l'abbé Luc BARRÉ, prêtre modérateur de l'équipe et archiprêtre, l'abbé Michel BOVI qui résidera à Peltre, et l'abbé Jean LÉ.

Ils seront épaulés par l'abbé Daniel GALOS, prêtre coopérateur, par le père ÉLOI, prêtre retraité résidant à Solgne et par M. Ewald ROSTOUCHER, diacre.

Au début de la messe, après la lecture des lettres de nominations, le vicaire général a expliqué cette nouvelle organisation. Les trois prêtres sont nommés solidairement curés des paroisses.

Ils forment une équipe sacerdotale au service des paroisses et chaque équipe d'animation paroissiale (EAP) poursuit sa mission pastorale, accompagnée d'un prêtre plus particulièrement présent sur la paroisse. Sébastien KLAM a tenu à rappeler le sens donné par Monseigneur Jean-Christophe Lagleize à ce modèle de pastorale et a confirmé « les paroisses demeurent, elles ne sont pas changées et ne sont pas fusionnées. Les paroisses restent ce qu'elles sont. »

Au cours de l'office, les maires des différentes localités ont remis à l'abbé Luc BARRÉ les clefs des églises des 30 paroisses réparties en 7 communautés de paroisses (Communauté de paroisse du Val Saint-Pierre : Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre ; Communauté de paroisse Saint-Léon-Ignace-Mangin de Verny, Saint-Malco de Louvigny, Saint-Vincent-de-Paul, Notre-Dame des Côtes, Saint-Christophe en Seille et Saint-François-d'Assise du Cheval blanc).



66^{ème} Congrès de l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de Moselle

14

VIE ET COHÉSION SOCIALE



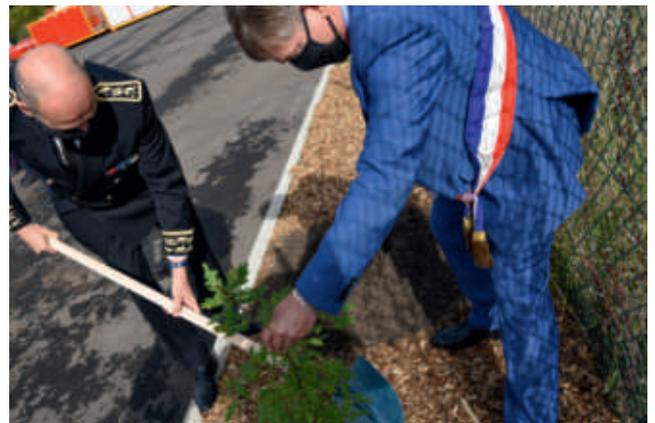
Le 2 octobre, le 66^{ème} Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Moselle s'est tenu à Peltre, dans les locaux de la Compagnie de Soutien Technique et Logistique (CSTL) du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Moselle à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Après l'assemblée générale du 66^{ème} congrès de l'Union départementale, les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, les membres du service de santé et de secours médical, les jeunes et anciens sapeurs-pompiers des 5 compagnies d'incendie et de secours et des personnels administratifs et techniques du corps départemental étaient rassemblés dans la cour de la CTLD pour rendre un hommage solennel aux pompiers français disparus cette année en service commandé, en opération ou au feu.

La cérémonie, rehaussée par la musique des sapeurs-pompiers de Thionville, s'est tenue sous l'autorité de Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle, de Patrick WEITEN, président du département de la Moselle et président du conseil d'administration du SDIS et sous la direction du Contrôleur Général François VALLIER, Chef de corps et directeur départemental du SDIS et en présence de Walter KURTZMANN, maire de Peltre ainsi que d'élus du Conseil d'administration.

Au cours de cette cérémonie, la nouvelle Compagnie de soutien technique et logistique a reçu officiellement son fanion des mains du Chef de corps et 17 sapeurs-pompiers et personnels civils ont été décorés ou distingués.

À l'issue de la cérémonie protocolaire, le Préfet de la Moselle, le Président du Conseil Département et le Maire ont mis à l'honneur le chantier de la future unité opérationnelle de Peltre en y plantant un chêne et un laurier, la pose de la 1^{ère} pierre ayant été rendue impossible en raison de la crise de la COVID19.



Associations |

Association Champs dorés

Après une année blanche en 2020 en raison du COVID, l'association des Champs Dorés a pu renouer avec sa fête des voisins en septembre 2021. Un événement au format simplifié en raison de la pandémie, mais qui

a cependant permis de retrouver un semblant de vie d'avant autour d'une table entre voisins !

L'entraide avec différentes associations (AEA, fête villageoise) nous a permis de mener ce projet à bien

grâce au prêt de matériel. Nous les remercions encore !

Pour information, l'**AG de l'association** est programmée le mercredi **24 novembre à 20h30** à la salle du Couaroil.

Le Président Nicolas GERBAUX

Association CELAP

ENFIN !!!! il était temps... le CELAP théâtre est très impatient de vous retrouver pour partager un moment ensemble drôle, léger grâce au spectacle vivant...

Cette année, la troupe vous propose une pièce d'Éric ASSOUS « Les Acteurs sont fatigués ».

Mise en scène dynamique et répliques cinglantes seront au programme !

Pour fêter son premier rôle au cinéma, Marianne et son mari Norbert, agent immobilier, décident de convier quelques amis dans leur maison de campagne.

Loin de la gloire et des paillettes, le barbecue va virer au cauchemar

puisque jalousies et hypocrisies vont s'inviter dans cette guerre d'egos surdimensionnés.

Entre coups bas et règlements de comptes, la cohésion de ce groupe d'amis va être mise à rude épreuve... Rendez-vous à partir de fin Mars 2022 !

Le Président Daniel SIMONIN

Association des p'tites toupies et Cie

Il est triste le jardin...

La simple phrase de Laura, 5 ans dite au tout début du printemps nous a fait comprendre l'attachement que les petits de l'Association des Petites Toupies avaient pour ce lieu qu'ils se sont appropriés depuis des années, où ils ont partagé beaucoup de choses. C'est vrai qu'il paraissait triste et abandonné ce jardin du presbytère ; triste de ne plus voir des petites frimousses venir goûter, pique-niquer ; triste de ne plus entendre rire, crier et même pleurer.

Plein d'enthousiasme nous avons repris le chemin du jardin dès que nous y avons été autorisés. Nous avons limité le jardinage par manque

de temps mais nous avons récolté des fraises et des tomates ; les fleurs ont bien poussées.

Nous y avons surtout organisé pour la première fois des Olympiades où les enfants ont évolué sur différentes épreuves comme la course, le lancer de ballon, le chamboule tout. Ils sont tous repartis très fiers avec un diplôme et une médaille remis par Mr le maire en personne.

Mais surtout nous y avons organisé une chasse au trésor de pirates qui a remporté un énorme succès auprès des petits. Munis de leur carte au trésor personnelle, d'une longue vue et d'un sabre, ils sont partis à la recherche d'un coffre caché par les pirates. La végétation du jardin a

fourni toutes les cachettes possibles. Le jardin du presbytère va prendre ses quartiers d'hiver et nous lui souhaitons un bon repos au calme et lui promettons de revenir dès les premiers rayons de soleil printaniers... ou même avant si les circonstances le permettent.

La Présidente Marie-Claire LINGUENHELD



Champs sonores

Créée en 2019, l'association Champs Sonores commence à se faire une petite place dans la longue liste des associations Peltroises. Après une Guinguette très festive en juillet 2021 et un tout premier concert dans une ambiance chaude et festive il y a quelques semaines, l'association souhaite continuer à contribuer au classement du "village où il fait le mieux vivre" en organisant de nombreux événements tout au long de l'année. Dans cette optique

nous aimerions organiser diverses soirées pour animer la vie du village. Plusieurs idées se présentent à nous : d'autres concerts, une soirée pour la nouvelle année, des spectacles en collaboration avec des écoles pour les enfants, une nouvelle Guinguette, un spectacle d'humour ou encore des soirées dansantes à thème. Nous sommes également ouverts à toute proposition ou collaboration avec d'autres associations du village et alentour, avec des entreprises locales. Vous êtes également les bienvenus

chez nous pour seulement 10 € à l'année ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail : champs.sonores@outlook.fr ou sur notre page facebook.

Le Président Lucas Grandjean



Rentrée scolaire 2021/2022

16

VIE SCOLAIRE

Le jeudi 2 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Une rentrée très agréable sous un beau soleil.

Les conditions sanitaires en vigueur restent inchangées. En élémentaire, les enfants portent le masque en classe et peuvent l'enlever en récréation.

Cependant depuis le 18 octobre, le masque n'est plus obligatoire en classe.

Au niveau des horaires d'accueil, ils restent décalés pour éviter le brassage des enfants et des parents.

A l'école maternelle « Les Lutins » sous la direction de Madame VENOT THIERRY, 67 enfants sont répartis sur 3 classes :

- Mme Bernadette MERCET : classe des petits / moyens : 23 enfants ;
- Mme Diane BCHINI : classe des moyens / grands : 22 enfants ;
- Mme Virginie VENOT-THIERRY : classe des grands : 22 enfants.

Elles sont accompagnées des assistantes maternelles Mesdames Florie LALLIE et Patricia MIGNAN

A l'école élémentaire sous la direction de Madame JASKOWIAK, 82 enfants sont répartis sur 4 classes :

- M. Pascal WEYL assure la classe de CP/CE1 avec 19 élèves (10 CP+ 9 CE1) ;

• Mme Christelle BEAUDOUIN a en charge la classe CE1/CE2 avec 21 élèves (6 CE1+ 15 CE2) ;

• Mme Nathalie LEPINE assure la classe de CE2/CM1 avec 21 élèves (5 CE2 + 16 CM1) ;

• Mme Delphine JASKOWIAK et Mme Camille BURDAIRON en complément de direction ont en charge la classe CM1/CM2 avec 21 élèves (5 CM1 + 16 CM2).

L'intervenante pour l'enseignement de l'Allemand auprès de toutes les classes est Mme Tania WEISS.

Nous souhaitons une bonne année scolaire aux enfants et aux équipes enseignantes.

Calendrier des manifestations

VIE MUNICIPALE

CALENDRIER

11 novembre à 10h15 au monument aux morts	Commémoration de l'armistice de 1918 et de tous les morts pour la France
Samedi 13 novembre à partir de 18h à la salle des fêtes	Repas caritatif pour la Grande Mosquée de Metz
Jeudi 18 novembre à partir de 19h à la salle des fêtes	AG de l'AS PELTRE
Dimanche 21 novembre de 9h à 16h à la salle des fêtes	Bourse aux jouets et la puériculture de l'Association les P'tites Toupies
23 novembre de 18h30 à 20h à la salle des fêtes	Rencontres citoyennes dans le cadre de l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Vendredi 26 novembre à partir de 19h à la salle des fêtes	AG de l'Association pour la Gestion de la Fête Villageoise
Dimanche 28 novembre à 15h30 à l'église	Concert caritatif du Quatuor vocal Stanislas LEFORT au profit de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée. Créé en 2011 sous la houlette de Cécile Deladoueille, professeur de chant, le Quatuor vocal Stanislas Lefort regroupe Isabelle Flament (soprano), Françoise Douxchamps (mezzo), Etienne Feuga (ténor) et Etienne Godet (basse).
Jeudi 2 décembre à partir de 18h à la salle des fêtes	AG de l'Association Entraide et Amitié
Vendredi 3 décembre à partir de 16h	"Caravane de l'Espoir" organisée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle avec un relai vélo de deux jours, qui traverse le département de la Moselle afin de récolter des fonds pour aider la recherche du Téléthon
Samedi 4 décembre – départ du cortège à 16h30 depuis le parking de la mairie	Fête de Saint Nicolas
Samedi 11 décembre 8h 18h30 à la salle des fêtes	Lutte contre le gaspillage alimentaire - Ateliers
Dimanche 19 décembre à 15h30 à l'église	Concert de Noël de la Maîtrise de la Cathédrale de Metz au profit du TELETHON 2021 Partage et rencontre à l'issue du concert autour des traditionnels vin chaud et chocolat chaud accompagnés de gourmandises de Noël.
Dimanche 23 janvier à la salle des fêtes à 12h00 à la salle des fêtes	Repas des séniors

Compte rendu des Conseils Municipaux

Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal du 27 mai 2021

- 1- Le Conseil Municipal approuve la cession de 3 parcelles viabilisées situées dans le lotissement « Les Champs Dorés »
- 2- Il décide d'exonérer du paiement de la redevance d'occupation du domaine public, pour les mois de mai et juin 2021, l'ensemble des occupants qui exercent une activité commerciale sur le domaine public.
- 3- Il décide d'allouer les subventions suivantes :
 - 4 000 € à l'AS Peltre
 - 150 € à l'association française des premiers répondants ;

Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal du 24 juin 2021

- 1- Fixation des tarifs de location du minibus
 - 50€ par jour de location incluant un forfait de 100 kms et restitution du véhicule avec le plein de carburant (avec présentation du justificatif de caisse) ;
 - 0,56€/km au-delà de 100 kms ;
 - Limitation et gratuité de la location pour les associations de Peltre pour l'année 2021
- 2- Création de poste

Afin de mener à bien les projets de développement de la commune, un poste de Volontaire Territorial en Administration (VTA) est créé ainsi que 2 postes d'emploi saisonniers pour pallier à des absences ponctuelles.
- 3- Approbation de l'application de la taxe d'habitation pour les logements vacants depuis plus de 5 ans à compter de l'année 2022

Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal du 12 juillet 2021

- Continuité de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelle et élémentaire publiques concernées à compter de la rentrée scolaire 2021 ;
- Le nouveau règlement intérieur des activités périscolaires est disponible en mairie et entre en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal du 25 août 2021

- 1- Aide sociale
Attribution des 2 bons alimentaires de 60 €
- 2- Les tarifs des alvéoles du nouveau colombarium « courbe » sont similaires à ceux des ouvrages 1 et 2, à savoir 1 500 € par case pour une durée de concession de 30 ans.
- 3- Attribution d'un bon cadeau de 400 € (bon voyage) pour le départ de l'Abbé Pierre Le Van Dung.

Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal du 9 septembre 2021

- 1- Adhésion au groupement de commande du Conseil Départemental de la Moselle pour la fourniture d'électricité des bâtiments communaux.
- 2- Approbation du reversement par la Métropole de 50% du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité perçue sur le territoire de la commune pour la période 2021 – 2026.

**Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil Municipal
sur le site Internet de la Commune,
rubrique "Vie municipale"**



Rappel tailles des haies

Petite information utile !

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'égagement des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'égagement des arbres plantés sur la voie publique.



Collecte de sapins de Noël

Lorsque les fêtes de Noël sont achevées et l'heure est venue de ranger les cadeaux et les décorations, se pose toujours la même question : comment se débarrasser de manière écologique de l'incontournable sapin naturel qui trône fièrement dans le salon ?

La Commune de Peltre et Metz Métropole vous proposent ainsi deux solutions écologiques. Le dépôt en déchetterie, d'une part, qui entraînera le broyage puis la transformation du sapin en compost. D'autre part, l'apport sur l'un des 24 points de dépôt mis en place sur la métropole.

A Peltre, ce sera sur le parking du Couaroil, **du 3 au 16 janvier 2022**.

Puis les sapins seront broyés pour faire du compost pour le paillage des espaces verts.

Possibilité de le déposer sur le trottoir.

Enfin, si vous ne pouvez pas déplacer, vous pouvez toujours **laisser votre sapin sur le bord du trottoir** durant la totalité du mois de janvier, aux heures et jours de collecte des ordures ménagères. A condition, toutefois, que l'arbre ne dépasse pas **1,50 m**.

Dans le point de dépôt comme sur la voie publique, les sapins doivent être naturels, dépourvus de toute guirlande, neige ou décoration.

RAPPEL : brûler des déchets à l'air libre, de quelque nature que ce soit, est interdit et contribue à dégrader l'environnement (y compris les déchets verts).



Les chiffres de l'état-civil du 12 mai 2021 au 23 octobre 2021



NAISSANCES

Maëlle et Théa MEYER, nées le 12 mai 2021, à Peltre
 Ellyn BETTINGER, née le 23 mai 2021, à Peltre
 Louise GEORGES, née le 07 juin 2021, à Metz
 Lila MOKHTARI, née le 19 juillet 2021, à Peltre
 Agathe DI DIO, née le 22 juillet 2021, à Peltre
 Delphine GUILLOU, née le 27 juillet 2021, à Peltre
 Clément PRUVOST, né le 13 septembre 2021, à Peltre
 Chris ROHR, né le 14 septembre 2021, à Metz
 Isaac LEROUX, né le 14 septembre 2021, à Peltre
 Milo SELTZER, né le 07 octobre 2021, à Peltre
 Soline HOCQUARD, née le 23 octobre 2021, à Peltre



MARIAGES

Charlotte HALLIER et Mehdi ABDELKADER, le 3 juillet 2021, à Peltre



DÉCÈS

Serge GAUFFRE, le 12 mai 2021, à Peltre
 Jean-Marc HOTTIER, le 18 mai 2021, à Ars-Laquenexy
 Henri GODART, le 28 mai 2021, à Ars-Laquenexy
 Gérard L'HÔTE, le 5 juin 2021, à Sanry-sur-Nied
 Nicole GOUTH, le 8 juillet 2021, à Jouy-aux-Arches
 Jean FRANÇOIS, le 4 août 2021, à WOIPPY
 Bernadette PERRIN, le 13 août 2021, à Ars-Laquenexy
 Albert SCHMITT, le 16 août 2021, à Boulay-Moselle
 Gilbert GRANDJEAN, le 12 juin 2021, à Peltre



2457

est le NOMBRE D'ACTES de naissance
enregistrés au 23 octobre 2021.



Directeur de la publication et coordination :

Walter KURTZMANN.

Equipe éditoriale :

Nadine GARCIA, Monique LEYDER, Cathy MOMPERT,
Caroline MARIGNY, Walter KURTZMANN et Jean-Marc RACHUAL.

Photographies :

Walter KURTZMANN, Anthony BOUGES (SDIS57).

Maquette et impression :

